

## CONGRÈS ACADÉMIQUE D'ÉTUDE - AGDE - 3 AVRIL 2015

# À mi-mandat, état des lieux de la politique éducative des gouvernements Hollande

*Conditions de travail, réformes (collège, programmes, socle,  
évaluation, métier), missions et statuts, gouvernance :*  
***analyse, perspectives et propositions du SNES***

### ORGANISATION DE LA JOURNÉE

- 9h15 – 9h45 : accueil
- 9h45 – 11h15 : attaques contre la structuration du 2<sup>nd</sup> degré : collèges, lycées ; le socle et les programmes
- 11h15 – 12h45 : les personnels : missions, statuts ; les établissements : autonomie et gouvernance
- 12h45 – 14h : pause déjeuner
- 14h – 15h30 : les services publics : rôle et missions
- 15h30 – 16h30 : bilan ; action

### TEXTES PRÉPARATOIRES

#### Lycées

Depuis le printemps 2012, le SNES revendique la nécessité d'une nouvelle réforme des lycées permettant de revenir sur les conséquences désastreuses de la réforme Chatel (Ministre de l'EN d'une autre majorité présidentielle) qui a abouti à la mise à mal de toutes les filières technologiques (en particulier les STI2D et les STMG), l'affaiblissement des horaires disciplinaires (langues vivantes en particulier) et la déstructuration des horaires en groupes (TD en SVT et Sciences Physiques par exemple).

Cette réforme, soutenue en son temps par les organisations syndicales dites réformistes (SE-UNSA et SGEN-CFDT) au nom d'une autonomie renforcée données aux chefs d'établissements et aux conseils pédagogiques locaux (en particulier pour la répartition des heures de groupes à effectif réduit) et au nom d'une transversalité factice (tronc commun) n'a pour l'instant jamais été remise en question par les deux gouvernements du Président Hollande.

Les perspectives sont très inquiétantes : certains pensent que si une réforme nouvelle doit être réalisée pour les LGT, c'est pour encore diminuer l'horaire élève et ponctionner des moyens à ce niveau d'enseignement (rappel de propos tenus par Christian Forestier en 2012 lors des Assises sur la Réussite Éducative au Corum de Montpellier). Mais d'ores et déjà, les attaques sur les cartes des formations (options facultatives, enseignement de spécialité,

suppressions de filières, mise à mal des BTS) sont engagées. La perspective politique de casse du second degré est calée sur les principes de primarisation du collège et sur la transformation des lycées généraux en propédeutique du Supérieur (concept du Bac -3 / Bac +3).

Ces perspectives issues de la pensée dite de l'École Fondamentale, pourtant rejetée par la profession en son temps (début des années 80) sont actuellement à l'œuvre dans les cercles politiques au pouvoir. Ce dernier n'en est plus à une contradiction près en appliquant les principes de la réforme Chatel des lycées à son projet de réforme des collèges....

### **Collèges**

La question est de savoir quel rôle doit jouer le collège dans le cursus scolaire des élèves et plus « politiquement », quelle doit être sa place dans l'émancipation du jeune d'aujourd'hui, celui-là même qui va devenir le citoyen acteur de la société de demain.

Les réponses à cette problématique de « la place du collège » dans le système éducatif relèvent bien évidemment de choix politiques qu'il convient d'analyser collectivement et dont il faut bien mesurer les conséquences.

À l'évidence, deux conceptions s'opposent et les deux ont un même point commun : l'échec de la phase de « démocratisation par l'école » des années 80, alors que celle de la « massification » avait fonctionné. Depuis lors, il y a souvent remise en question (y compris à gauche) du concept du « tout élève est éduicable ! »... Ce doute fixe hélas bien des choix de nos gouvernements quant au devenir du collège. Et c'est bien de là que toutes les « réformes » du collège se déclinent depuis...

Face à un second degré, véritable « colonne vertébrale » de l'Éducation Nationale qui doit ouvrir toutes les portes et pour tous au post-Bac (ambitions défendues par le SNES), d'autres forces ont renoncé et revendiquent un « collège a minima », un collège de fin d'études pour « ceux qui ne peuvent pas » avec un « socle minimaliste » qui devrait être offert aux élèves avec des compétences saucissonnées et, d'autre part, une valorisation des savoirs, des potentialités d'argumenter, une réflexion sélective réservée à « ceux qui peuvent davantage »...

Si entre 2007 et 2012, le choix d'une société bâtie sur « Les plus forts sont ceux qui peuvent ! » était clairement revendiqué, la question se pose aujourd'hui, à mi-mandat, de savoir ce qui guide les gouvernements Hollande en matière d'émancipation du citoyen par l'école.

À l'heure où une (nouvelle ?) réforme des collèges est en préparation, nous nous devons d'analyser : renoncement et retour à une « école fondamentale » par le biais du socle 2005 remis à l'ordre du jour par Hollande et « primarisation du collège » ou ambitions affirmées pour qu'un « collège pour tous » prenne tout son sens dans un second degré revalorisé et pour une société à venir qui puisse être construite par des citoyens concepteurs et non exécutants.

### **Du décret sur les statuts aux circulaires d'applications : un profond changement de perspectives**

Les statuts 2014 discutés tout au long de l'année scolaire 2013-2014, constituent, malgré des insuffisances, un point d'appui et d'action pour développer la vision du second degré portée par le SNES-FSU. Le décret réaffirme des éléments importants de l'identité professionnelle des enseignants : définition hebdomadaire des services en heure d'enseignement sous forme de maxima, égalité des collègues avec le système de pondération au lycée, suppression des heures de majoration pour faible effectif, reconnaissance que chaque heure compte quelle que soit la

configuration du groupe, attribution d'une pondération pour les professeurs affectés dans les établissements concentrant les difficultés, sécurisation de l'ISOE.

Les circulaires d'applications sur les ORS et les IMP devaient compléter et préciser le contenu du décret. Or, force est de constater que les projets présentés reviennent sur des dispositifs qui avaient été abandonnés au moment de l'écriture du décret. Ces dispositifs contraindraient les personnels à un alourdissement de leur charge de travail, à limiter leur liberté pédagogique, et à se soumettre à certaines exigences du chef d'établissement, voir à des formes de hiérarchies intermédiaires.

Que révèle ce retour à des dispositions un temps écartées et s'opposant à toute une profession ? Quelles sont les changements politiques qui président à une nouvelle attaque contre les personnels du second degré, à leur autonomie pédagogique et de cadre face à la hiérarchie ?

Le congrès d'étude académique du 3 avril doit permettre d'analyser la politique qui a permis l'élaboration du décret 2014 et de comprendre l'infléchissement de cette dernière mené à l'encontre des personnels du second degré depuis 1 an.

### **Services publics et Fonction Publique : un enjeu de société**

**Les services publics participent de notre modèle social et constituent assurément un « amortisseur » à la crise. Pourtant, la Fonction publique n'est pas considérée à sa juste valeur.**

**Les services publics**, la Fonction publique et ses agents ont un rôle essentiel pour la cohésion sociale et la correction des inégalités.

Pourtant, la réduction drastique des dépenses pèse notamment dans le budget de l'État sur les rémunérations des agents. Le gel du point d'indice se poursuit, les enveloppes catégorielles sont réduites de plus de la moitié.

Si l'Éducation nationale reste un secteur prioritaire, c'est par redéploiement des emplois au sein de la Fonction publique et au prix d'une diminution dans d'autres ministères, dans une période où les besoins de la population augmentent.

Ces mauvais traitements infligés à la Fonction publique encouragent tous ceux qui rêvent depuis longtemps de revenir sur le statut, d'affaiblir les garanties des fonctionnaires, de les faire dépendre de l'arbitraire local.

Au-delà des propos provocateurs de la droite, reprenant à l'envi la diminution drastique du nombre de fonctionnaires tant martelée par Nicolas Sarkozy, c'est récemment le rapport du sénateur radical de gauche Tourret qui reprenait l'offensive contre la Fonction publique.

Loin des idées fausses, de tous les poncifs cherchant à opposer les uns aux autres, salariés du privé contre salariés du public, il est plus que temps d'affirmer avec fermeté que le pays a besoin de la Fonction publique, que le sort de ses agents doit être amélioré.

#### **Gel du point d'indice**

Quatre ans de gel du point d'indice, l'annonce d'un maintien jusqu'en 2017, c'est inacceptable. Il faut que le gouvernement revienne sur sa décision, ouvre des discussions sur les carrières et les rémunérations.

L'augmentation des cotisations et le gel du point d'indice ont causé une perte du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires ; cela ne peut plus durer alors que dans l'Éducation nationale, notamment, sévit une grave crise de recrutement.

#### **Enjeu de société**

Le SNES-FSU et la FSU estiment que la Fonction publique et les services publics sont un outil essentiel pour assurer plus de justice sociale, et un réel atout pour notre pays. Ils combattent donc les choix budgétaires du gouvernement pesant sur les salaires et l'emploi public.